

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU MARDI 21 JUIN 2016  
A 20H15 A LA SALLE DU RESTAURANT COMMUNAL A ECUVILLENS**

**Présidence :** M. Dominique Zamofing  
**Secrétaire :** Mme Nicole Chavaillaz  
**Présents :** 57 citoyennes et citoyens  
**Excusés :** Mmes Linda Chenaux, Anita Baeriswyl, MM. Maurice Seydoux, Charles Dessibourg, Jacques Perriard et Martin Galley  
**Scrutateurs :** Mme Corinne Terreaux, Ecuwillens  
M. Hicham Frossard, Ecuwillens

**M. Dominique Zamofing :** Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le Conseil communal vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 1ère assemblée de la législature 2016/2021. Il se félicite de la nombreuse participation de ce soir et espère que vous passerez une soirée agréable, constructive et conviviale. J'ai le plaisir de saluer M. le Député Ruedi Schläfli.

Vous avez devant vous la nouvelle configuration du Conseil communal de Hauterive FR. L'exécutif est passé de 9 à 7 membres et un nouveau Conseiller a rejoint le collège. Le nouveau Conseil s'est constitué le 16 avril et a procédé à la nomination de son Président ainsi qu'à la répartition des dicastères à la satisfaction de chacun. Vous avez pu en prendre connaissance dans le bulletin communal. La délégation de ses membres dans les diverses associations régionales a également été répartie.

Commune de Hauterive FR  
**Répartition des dicastères et suppléances pour la législature 2016 - 2021**

Responsable	Dicastères	Remplaçant
Dominique Zamofing	Syndic, Finances et impôts et Protection des eaux	Nicolas Corpataux Jean-François Zanetti
Nicolas Corpataux	Vice-syndic, Aménagement territoire Santé – Affaires sociales	Frédéric Berset Aurélien Baroz
Aurélien Baroz	Enseignement et formation Culture, loisirs et sport	Benoît Chenaux Benoît Chenaux
Frédéric Berset	Constructions Immeubles patrimoine financier	Nicolas Corpataux Bertrand Jacquaz
Benoît Chenaux	Ordre public Administration	Frédéric Berset Dominique Zamofing
Bertrand Jacquaz	Ordures ménagères, cimetière Économie	Jean-François Zanetti Benoît Chenaux
Jean-François Zanetti	Transports et communications Approvisionnement de l'eau	Bertrand Jacquaz Dominique Zamofing

Malheureusement une démission nous est parvenue pour le 31 juillet prochain. En effet, M. Frédéric Berset a fait l'acquisition d'une maison dans la commune voisine de Gibloux. Propriété qu'il a longtemps recherchée dans notre commune mais qui n'a pas pu être acquise par faute de manque d'offres. Mme Anita Gummy, vienne t'en suite de la liste no 2 lors des dernières élections communales a accepté son élection. Nous lui souhaitons un bon retour au sein du Conseil communal. Parmi les tâches qui attendent le Conseil communal durant l'été, il y a la définition du plan de législature 2016/2021. S'agissant d'un outil indispensable à moyen terme pour un exécutif communal, nous vouerons un soin tout particulier à son élaboration. Ce plan de législature vous sera présenté dans le courant de l'automne et nous pourrons en débattre lors de notre prochaine assemblée communale, en décembre.

Une fois encore, un grand merci à vous citoyennes et citoyens de Hauterive FR pour la confiance témoignée en nous confiant pour une nouvelle période de 5 ans les rennes de la commune.

Mme Nicole Chavaillaz, secrétaire communale, tiendra comme d'habitude le PV de cette assemblée. Elle utilisera à cet effet un enregistreur.

L'assemblée communale a été convoquée par :

- ◆ publication dans la feuille officielle no 23 du 10 juin 2016 ;
- ◆ affichage aux piliers publics ;
- ◆ publication dans l'information communale distribuée par tous ménages le 10 juin 2016 ;
- ◆ publication sur notre site Internet [www.hauterivefr.ch](http://www.hauterivefr.ch)

L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Pour le bon déroulement de cette assemblée, je vous prie de respecter les consignes suivantes :

1. Les citoyens qui n'ont pas le droit de vote, sont priés de s'annoncer maintenant.  
Aucun
2. Lors de vos interventions, vous voudrez bien utiliser le micro que vous tendra le scrutateur et vous annoncer avec votre nom.

Le Conseil communal vous propose les scrutateurs suivants : Mme Corinne Terreaux, Ecuwillens et M. Hicham Frossard, Ecuwillens. Les scrutateurs sont priés de compter les citoyens présents en soustrayant celui qui n'a pas le droit de vote et d'annoncer le nombre. 57 personnes (18 et 39). J'informe également les scrutateurs que, cas échéant et conformément à l'art. 15 LCo, vous serez appelés à former, avec les membres du Conseil communal, le bureau électoral. Celui-ci pourrait être appelé à dépouiller les bulletins de vote lors du vote par bulletins secrets, respectivement le dépôt de listes.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 23 mars 2016
2. Election des membres de la commission financière (5 membres)
3. Election des membres de la commission d'aménagement (3 membres)
4. Election des membres de la commission de naturalisation (2 membres)
5. Décision sur le mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2016/2021
6. Délégation de compétence pour procéder à des opérations immobilières jusqu'à une valeur de Fr. 20'000.00 par année (art. 10 al. 4 LCo) pour la période législative 2016/2021

7. Organe de révision externe – proposition de désignation par la commission financière –désignation par l'assemblée communale
8. Approbation des comptes 2015 de l'Association des communes du Gibloux pour les services régionaux (ACG)
9. Informations communales
10. Divers.

La discussion est-elle demandée au sujet de l'ordre du jour de ce soir ? Ce n'est pas le cas.

**Au vote à main levée** : l'ordre du jour **est approuvé à l'unanimité**.

La majorité des voix ayant été atteinte, l'assemblée délibérera dans l'ordre qui figure sur la convocation.

---

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : procès-verbal de l'assemblée communale du 23 mars 2016**

Le procès-verbal de ladite assemblée a été publié dans le bulletin d'information distribué à tous les ménages de la commune. Il a pu également être consulté sur notre site Internet. Y a-t-il des remarques ou des questions ?

**Au vote à main levée** : le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 mars 2016 **est approuvé à l'unanimité**.

**M. Dominique Zamofing** : je remercie notre secrétaire communale, Madame Nicole Chavaillaz pour la rédaction toujours très attendue de ce procès-verbal.

---

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : élection des membres de la commission financière**

**M. Dominique Zamofing** : par tous ménages, nous avons demandé, dans le courant du printemps, aux personnes intéressées de s'annoncer dans l'optique de faciliter la recherche de candidat(e)s et de simplifier la procédure d'élection. 6 candidats et candidates se sont annoncés par ce biais. Je prierais les personnes présentes de se lever à l'appel de leur nom et de se présenter brièvement en quelques mots-clés, l'énumération d'un curriculum-vitae complet n'étant pas nécessaire. Je commencerai par ordre alphabétique:

**M. Alain Carbonnier, Ecuwillens** : je suis originaire de Farvagny. Je travaille actuellement pour la fiduciaire Multifiduciaire Fribourg SA à Bulle. J'ai suivi la filière d'employé de commerce avec la maturité commerciale. J'ai ensuite acquis un Bachelor en économie d'entreprise. J'envisage de continuer ma formation dans ce domaine en tant qu'expert-comptable. L'activité de membre de la commission financière d'une commune est nouvelle pour moi. Ma priorité est d'apporter mon expérience acquise en tant que réviseur dans mon entreprise mais aussi participer un peu plus à la vie de la commune.

**M. Simon Dünnenberger, Posieux** : j'habite Posieux, père de 2 enfants. Je suis le seul membre de l'ancienne commission qui se représente. J'ai fait les 5 ans de la dernière législature et suis toujours motivé pour continuer. Je suis économiste de formation et je suis, je pense, singulièrement qualifié pour surveiller notre nouveau Syndic. Je vous remercie pour votre confiance.

**M. Andrej Lushnycky, Posieux** : malgré mon nom, je vous assure que je suis Suisse. J'habite à Posieux, suis marié, père de deux enfants qui vont à l'école à Posieux. J'ai

fait deux législatures au sein de la commission consultative de l'énergie. Je travaille à l'Université de Fribourg et j'ai souvent à faire avec des budgets. J'aimerais continuer à œuvrer pour notre commune en tant que membre de la commission financière si vous me soutenez. Merci de votre confiance et soutien.

**M. Bernard Morel, Ecuwillens :** beaucoup de monde me connaissent déjà. J'habite au Chemin des Granges 4 à Ecuwillens. Je suis marié et père de 3 enfants. De profession, je suis comptable auprès de l'Institut agricole de Grangeneuve et à titre accessoire caissier de la paroisse. Je participe régulièrement aux assemblées communales et les chiffres m'intéressent toujours. Je suis donc à disposition.

**M. Ruedi Schläfli Posieux :** j'ai 43 ans, j'exploite avec mon frère le domaine des Muèses à Posieux et depuis 2011, je suis également membre du Grand Conseil à Fribourg. Je souhaite participer à la vie politique de la commune. Ayant déjà beaucoup à faire avec les chiffres du canton, j'ai envie de m'investir aussi pour la commune. Je vous remercie de votre soutien.

**M. Bernard Thalmann, Ecuwillens :** j'ai 63 ans et cela fait 30 ans que j'habite à Ecuwillens. Je suis marié, 2 enfants et grand-père d'une petite fille. Je suis retraité depuis 3 ans. J'étais avant employé à l'UBS pendant 45 ans. Je souhaite mettre mes compétences au service de la commune maintenant que j'ai un peu plus de temps.

**M. Dominique Zamofing :** voilà, les 6 candidats se sont présentés. Y-a-t-il dans l'assemblée une ou plusieurs autres candidatures ? Cela ne semble pas être le cas. Je rappelle que seules les personnes annoncées, avant l'assemblée ou maintenant, peuvent faire l'objet d'une élection au sein d'une commission.

Nous sommes donc en présence de 6 candidat(e)s pour 5 places. Conformément à l'art. 19 LCo, l'élection a lieu au scrutin de liste. L'élection se fait à la majorité absolue des suffrages, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas comptés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité, je devrai procéder à un tirage au sort.

Dans le cas présent, nous procéderons à l'élection au scrutin de liste et vous distribuons le bulletin nécessaire sur lequel vous inscrirez 5 noms de candidats auxquels vous donnez votre voix. Je demande aux scrutateurs de rejoindre le Conseil communal pour constituer le bureau électoral en vue du dépouillement.

<b>1<sup>er</sup> tour (majorité absolue)</b>		
<i>Bulletins distribués</i>		<i>57</i>
<i>Bulletins rentrés</i>		<i>57</i>
<i>Bulletins blancs</i>		<i>2</i>
<i>Bulletins nuls</i>		<i>0</i>
<i>Bulletins valables</i>		<i>55</i>
<i>Majorité absolue</i>		<i>28</i>
<b>Sont élus :</b>	<b><i>Dünnenberger Simon</i></b>	<b><i>53</i></b>
	<b><i>Morel Bernard</i></b>	<b><i>51</i></b>
	<b><i>Carbonnier Alain</i></b>	<b><i>50</i></b>
	<b><i>Thalmann Bernard</i></b>	<b><i>44</i></b>
	<b><i>Lushnycky Andrej</i></b>	<b><i>39</i></b>
<i>A obtenu des suffrages :</i>	<i>Schläfli Ruedi</i>	<i>22</i>

**M. Dominique Zamofing** : je les félicite et leur souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de satisfaction dans le cadre de cette fonction. Je remercie tous les candidats qui se sont présentés.

---

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : élection des membres de la commission d'aménagement**

**M. Dominique Zamofing** : cette élection ne se réfère non pas à la LCo du 25 septembre 1980 mais à la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions dénommée LATeC qui dit dans son art. 36 :

<sup>1</sup> Le conseil communal est l'autorité responsable de l'aménagement local.

<sup>2</sup> Il constitue une commission d'aménagement permanente qui l'appuie dans l'élaboration du plan d'aménagement local et l'application de celui-ci. La commission est composée d'au moins 5 membres dont la **majorité est désignée par l'assemblée communale** ou par le conseil général.

La commission d'aménagement comporte 5 membres. L'assemblée doit en élire 3 ce soir, soit la majorité. Le Conseil communal y est représenté avec 2 membres, à savoir MM. Nicolas Corpataux, en charge du dicastère de l'aménagement du territoire et membre de la commission lors de la période précédente et Frédéric Berset actuellement en charge des constructions et qui sera remplacé à partir du 31 juillet.

Par tous ménages, nous avons demandé aux personnes intéressées de s'annoncer dans l'optique de faciliter la recherche de candidat(e)s et de simplifier la procédure d'élection. 4 candidat(e)s se sont annoncé(e)s par ce biais. Je prierais les personnes appelées de se lever à l'appel de leur nom et de se présenter brièvement en quelques mots-clés. Je commencerai par ordre alphabétique :

**Mme Anita Baeriswyl, Posieux** : s'est excusée. On prend donc acte de sa candidature.

**Mme Nathalie Currat, Ecuwillens** : j'ai 34 ans, mariée et maman d'une petite fille. Je suis membre sortante de la commission d'aménagement. J'ai beaucoup apprécié de faire part de mon expérience et de mes compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire. Je suis géographe dans un bureau d'ingénieur qui s'occupe d'étude d'impact environnemental, entre autre. J'espère pouvoir encore faire profiter la commune de mon expérience mais également de ma connaissance des dossiers en cours.

**M. Jean-Yves Jacquaz Ecuwillens** : je suis marié, j'ai 3 enfants. Je travaille à l'Etat de Fribourg auprès de l'Institut agricole de Grangeneuve à Posieux. Je suis responsable adjoint du service technique et je m'occupe de l'aménagement, des constructions, des rénovations et de l'entretien du parc immobilier de Grangeneuve. Je suis chef de projet d'une nouvelle construction sur le site de Grangeneuve et je m'occupe également des petites mises à l'enquête. Je me mets à disposition de la commune avec mes compétences et mes connaissances. Je vous remercie de votre soutien.

**M. Jacques Perriard, Posieux** : il est excusé ce soir. Vice-Syndic de la législature précédente, il était membre de la commission d'aménagement et souhaite repartir pour 5 ans.

**M. Dominique Zamofing** : y-a-t-il dans l'assemblée une ou plusieurs autres personnes intéressées à la fonction de membre de la commission d'aménagement ? Je rappelle que seules les personnes annoncées avant l'assemblée ou maintenant peuvent faire l'objet d'une élection en qualité de membre d'une commission.

Conformément à l'article 19 LCo, l'élection a lieu au scrutin de liste. L'élection se fait à la majorité absolue des suffrages, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas comptés. Si nécessaire, au deuxième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité, je devrai procéder au tirage au sort. Je demande aux scrutateurs de vous distribuer les bulletins sur lesquels vous mentionnez 3 noms de candidats auxquels vous voulez donner votre voix.

<b>1<sup>er</sup> tour (majorité absolue)</b>		
<i>Bulletins distribués</i>		<i>57</i>
<i>Bulletins rentrés</i>		<i>57</i>
<i>Bulletins blancs</i>		<i>0</i>
<i>Bulletins nuls</i>		<i>1</i>
<i>Bulletins valables</i>		<i>56</i>
<i>Majorité absolue</i>		<i>29</i>
<b>Sont élus :</b>	<b><i>Currat Nathalie</i></b>	<b><i>56</i></b>
	<b><i>Jacquaz Jean-Yves</i></b>	<b><i>56</i></b>
	<b><i>Perriard Jacques</i></b>	<b><i>46</i></b>
<i>a obtenu des suffrages :</i>	<i>Baeriswyl Anita</i>	<i>4</i>

Je vous propose d'applaudir les personnes élues. Je les félicite et les remercie pour leur engagement notamment pour la révision du PAL.

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : élection des membres de la commission de naturalisation**

**M. Dominique Zamofing** : la législation cantonale en matière d'acquisition de droit de cité prévoit la création d'une commission communale en matière de naturalisation. *Le processus communal « traitement des demandes de naturalisation » (après formation préalable par le canton) a eu à traiter 13 demandes durant la période précédente.* Aujourd'hui, il s'agit de désigner les membres de cette commission qui aura notamment les tâches suivantes :

- audition des demandeurs
- décision (préavis) et rédaction du rapport à l'intention du Conseil communal.

La commission de naturalisation comporte 5 membres. L'assemblée doit en élire 2. Le Conseil communal y est représenté par 3 membres à savoir MM. Benoît Chenaux, Aurélien Baroz et votre serviteur.

Par tous ménages, nous avons demandé dans le courant du printemps aux personnes intéressées de s'annoncer dans l'optique de faciliter la recherche de candidat(e)s et de simplifier la procédure d'élection. 6 candidats se sont annoncés par ce biais. Je prierais

les personnes de se lever à l'appel de leur nom et de se présenter brièvement en quelques mots-clés.

**Mme Anita Baeriswyl, Posieux** : s'est excusée pour ce soir et on prend note de sa candidature.

**Mme Pascale Chavallaz, Posieux** : j'ai 56 ans et suis un pur produit du terroir. Accessoirement, pour ceux et celles qui ont lu La Liberté d'aujourd'hui, la fière maman d'une magnifique jeune fille de 18 ans qui a elle seule réunit dans ses gènes pas moins de 3 continents. Je suis donc déjà dans la mixité, l'intégration. Je travaille actuellement au service de l'action sociale depuis 3 ans. Je suis assistante sociale et je travaille beaucoup avec l'accueil, la migration, l'intégration. Ce sont des choses qui me tiennent vraiment à cœur. J'ai œuvré quelques années à la commission scolaire et je souhaite vraiment mettre mon expérience et mes compétences professionnelles au service de la commune. Il y a une magnifique phrase que je tiens absolument à dire : « je suis fermement convaincue que le multiculturalisme bien intégré est à considérer comme un enjeu de prospérité dans notre société, à commencer dans notre commune ».

**M. Armin Dällenbach, Posieux** : n'est pas présent et ne sait pas excusé.

**Mme Martine Fagherazzi, Ecuwillens** : mon nom de jeune fille est très régional puisque je m'appelle Barras et que je suis originaire de feu la commune Villarod, Le Glèbe et maintenant de Gibloux. J'ai 44 ans, je suis mère de 3 enfants, de profession je suis enseignante à l'école primaire et depuis 2 ans j'enseigne les activités créatrices. Ma motivation vient du métier que j'exerce à Marly qui est une commune qui a une assez large population migratoire et l'école à un rôle assez intégratif au niveau de l'accueil. J'ai aussi une certaine expérience de partage avec les élèves et les parents aussi bien dans les phases d'accueil et d'intégration et la demande de naturalisation est la phase ultime d'une envie de s'intégrer encore plus. Je pense que c'est aussi une sorte de reconnaissance à notre pays qui a une longue tradition humanitaire et d'accueil. Je serais fière de faire partie de cette commission et souhaite apporter mon expérience que j'ai acquise depuis 20 ans dans le milieu scolaire.

**Mme Cécile Gachoud, Posieux** : j'ai 65 ans et je suis membre sortante de la commission de naturalisation. Je suis très motivée à me représenter à cette commission. Pour moi l'intégration est quelque chose de très important de par ma profession que j'exerçais avant et par les différentes activités que j'ai actuellement.

**M. Ruedi Schläfli, Posieux** : toujours le même qu'avant. Comme déjà dit au Grand Conseil on traite quasiment toutes les deux sessions des naturalisations et j'ai ainsi acquis une petite expérience.

**M. Dominique Zamofing** : y-a-t-il dans l'assemblée une ou plusieurs autres candidatures ? Cela ne semble pas être le cas. Je rappelle que seules les personnes annoncées, avant l'assemblée ou maintenant, peuvent faire l'objet d'une élection au sein d'une commission.

Nous sommes donc en présence de 6 candidat(e)s pour 2 places. Conformément à l'art. 19 LCo, l'élection a lieu au scrutin de liste. L'élection se fait à la majorité absolue des suffrages, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas comptés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité, je devrai procéder à un tirage au sort.

Je demande aux scrutateurs de récolter les bulletins de vote et de procéder au dépouillement.

1 <sup>er</sup> tour (majorité absolue)	
Bulletins distribués	57
Bulletins rentrés	57
Bulletins blancs	0

<i>Bulletins nuls</i>		<i>0</i>
<i>Bulletins valables</i>		<i>57</i>
<i>Majorité absolue</i>		<i>29</i>
<b>Ont obtenu la majorité absolue :</b>	<b>Fagherazzi Martine</b>	<b>42</b>
	<b>Chavaillaz Pascale</b>	<b>32</b>
	<b>Gachoud Cécile</b>	<b>29</b>
<i>Ont obtenu des suffrages :</i>	<b>Daellenbach Armin</b>	<b>1</b>
	<b>Schläfli Ruedi</b>	<b>10</b>

**M. Dominique Zamofing** : 3 personnes ont obtenu la majorité absolue au premier tour. Nous partons donc pour un deuxième tour où seules les personnes ayant obtenu la majorité sont éligibles. Le deuxième tour se passe à la majorité relative. Les deux personnes ayant obtenu le plus de voix seront élues.

***Election 2<sup>ème</sup> tour (majorité relative) - résultat :***

Fagherazzi Martine : 48 voix – Chavaillaz Pascale : 35 voix – Gachoud Cécile : 29 voix.

**Sont élus** : Mmes Martine Fagherazzi et Pascale Chavaillaz.

On peut les applaudir. Je les félicite pour leur élection et remercie les autres candidats de s'être présentés pour cette commission.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : décision sur le mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2016/2021**

**M. Dominique Zamofing** : la loi sur les communes, dans son art. 12 al. 1<sup>bis</sup>, stipule que lors de la première assemblée communale de la période administrative, le mode de convocation des assemblées communales doit être déterminé.

Il s'agit de décider si nous voulons, pour les assemblées communales des 5 prochaines années:

- une **convocation individuelle**, c'est-à-dire l'envoi personnel à chaque citoyen actif d'une convocation (ce qui peut signifier plusieurs convocations par ménage),  
ou
- la convocation par une circulaire tous ménages, c'est-à-dire l'envoi de notre traditionnel bulletin d'information par ménage.

Le Conseil communal vous propose d'adopter le système actuel, **soit le bulletin d'information par ménage**, pour les raisons suivantes :

- ☐ le système tout ménage a fait ses preuves jusqu'à présent
- ☐ il est moins cher, la Poste pratiquant un prix spécial pour la distribution
- ☐ il représente une solution rationnelle pour l'administration communale.

Y a-t-il des questions au sujet du mode de convocation qui vous est proposée pour la prochaine législature ?



**M. Pierre Ginalski, Posieux :** j'ai juste une suggestion parce que je trouve que le système tel qu'il est actuellement fonctionne à merveille, c'est de mettre quelques bulletins dans les établissements publics et au magasin pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu ou autre.

**M. Dominique Zamofing :** OK, on prend note de votre proposition et on analysera s'il y a lieu de mettre des bulletins dans les restaurants ou commerces.  
La parole n'est pas demandée.

**Au vote à main levée, la procédure de convocation aux assemblées communales par le biais d'un bulletin d'information par tous ménages est approuvée à l'unanimité.**

---

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : délégation de compétence pour procéder à des opérations immobilières jusqu'à une valeur de Fr. 20'000.00 par année pour la période législative 2016/2021**

**M. Dominique Zamofing :** le Conseil communal propose à l'assemblée une délégation de compétence pour un maximum de Fr. 20'000.- par année. Ce montant doit permettre de régler certaines affaires rapidement sans qu'il soit nécessaire de passer l'objet en assemblée communale. Cette délégation nous permettait de régler certains détails, par ex. des emprises pour trottoir et route à réaliser, sans devoir passer par une assemblée communale. Cette façon de procéder a déjà été adoptée durant les périodes législatives précédentes.

Y a-t-il des questions au sujet de la délégation de compétence que le Conseil communal vous propose ? Pas de question.

**Au vote à main levée, la délégation de compétence en faveur du Conseil communal pour procéder à des opérations immobilières jusqu'à une valeur de Fr. 20'000.- par année pour la période législative 2016/2021, est acceptée à l'unanimité.**

---

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : organe de révision externe - proposition de désignation par la commission financière - désignation par l'assemblée communale**

**M. Dominique Zamofing :** le Conseil communal, sur proposition de la commission financière de la précédente législature, vous propose de renouveler le mandat de la Fiduciaire Jordan à Fribourg. Elle a déjà fonctionné durant les 3 dernières années à la grande satisfaction de la commission financière et du Conseil communal. C'est pourquoi, le Conseil communal vous propose de reconduire le mandat de cette fiduciaire pour les 3 prochaines années au même tarif que la période précédente soit Fr. 6'000.00. Il s'agira du dernier mandat possible pour cette fiduciaire pour notre commune.

Y a-t-il des questions concernant cette nomination ? Pas de question.

**Au vote à main levée, le renouvellement du mandat à la fiduciaire Jordan à Fribourg pour les 3 prochaines années est accepté à l'unanimité.**

---

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : approbation des comptes 2015 de l'Association des communes du Gibloux pour les services régionaux (ACG)**

**M. Dominique Zamofing** : je passe la parole à M. Nicolas Corpataux, référant dans ce domaine.

**M. Nicolas Corpataux** : ce sont les seuls chiffres que vous verrez ce soir ! Le bouclage des comptes de l'Association des communes du Gibloux pour les services régionaux (ACG) a été supervisé par la commission de liquidation désignée à cet effet en vue de la dissolution définitive. L'approbation formelle de ces comptes par les 2 communes résulte d'une demande du Service des communes dans le cadre de la procédure de dissolution de l'association qui sera approuvée par le Conseil d'Etat avec un préavis préalable de la Préfecture de la Sarine.

Présentation du bouclage et explications.



COMMUNE DE HAUTERIVE (FR)

Assemblée communale du 21.6.2016 - Point 8 de l'ordre du jour

**Approbation des comptes 2015 de l'Association des Communes du Gibloux ACG**

	Budget 2015		Comptes 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Totaux	15'723'007.34	15'723'007.34	16'200'726.01	16'200'726.01
Participation des communes		3'365'704.00		3'364'386.98
Excédent de produits avant amortissements supplémentaires et réserves non-obligatoires				619'771.39
Recettes particulières				
Excédent des contributions des communes pour l'exercice 2015				411'536.46
Dissolution de provisions du Service social				205'086.93
Amortissements supplémentaires				
Déménagement Service social			69'397.38	
HMG - Soldes dettes non Codems			161'284.07	
HMG - Location Matran (non reconnue par la Codems)			146'000.00	
Complément et constitution de réserves				
Culture			3'148.00	
Réserve supplémentaire gestion HMG			239'941.94	

Les décisions quant à l'affectation des montants résultant de la dissolution des réserves constituées par le Service social au 31.12.2014 et des excédents des contributions communales pour l'exercice 2015 ont été prises en concertation avec le Conseil communal de la commune de Gibloux. Les comptes 2015 et les dernières décisions quant aux opérations finales de bouclage ont été validés par le Conseil communal de Gibloux lors de sa séance du 11 avril 2016 et également validés par le Conseil communal de Hauterive FR. Le bilan est à zéro et je vous propose d'accepter ce bouclage.

**M. Dominique Zamofing** : merci. Y a-t-il des questions au sujet de ces comptes 2015 de l'ACG ? Pas de question.

**Au vote à main levée, les comptes de fonctionnement et d'investissement 2015 de l'ACG, selon les décomptes présentés, sont acceptés à la majorité (56 oui, 1 abstention).**

---

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : informations communales**

**M. Dominique Zamofing** : diverses commissions ont été nommées par le Conseil communal :

- ◆ **Le Conseil des parents sera composé de** : Mme Françoise Sallin, nouvelle responsable de notre établissement scolaire dès la rentrée 2016, un membre du corps enseignant à nommer par les enseignants, M. Aurélien Baroz, Conseiller communal responsable du dicastère enseignement et formation et de trois parents qui ont été nommés en séance du Conseil du 20 juin 2016 pour une période de 3 ans pour autant que leurs enfants soient toujours scolarisés dans notre établissement. Ce sont Mme Carmen Jungo Rhême et MM. Hicham Frossard et Xavier Fagherazzi. Applaudissements. Je souhaite plein succès à cette nouvelle commission issue de la nouvelle loi scolaire.
- ◆ **La commission consultative de l'énergie** : celle-ci accompagnera la commission d'aménagement dans le cadre de la révision du PAL. Elle sera composée de MM. Nicolas Corpataux, président, Frédéric Berset respectivement son successeur et Raphaël Dousse qui a été nommé par le Conseil communal dans sa séance du 20 juin 2016. Applaudissements. Je félicite et remercie M. Dousse.
- ◆ **La commission DEP** : il s'agit de la commission qui sera chargée de mettre en œuvre la construction du nouveau bâtiment édilitaire et des pompiers ainsi que de la déchetterie. Cette commission sera composée de : MM. Bertrand Jacquaz en qualité de président, Jean-François Zanetti, Christian Seydoux, Frédéric Terreaux et moi-même. Applaudissements. Je remercie également ce groupe pour leur engagement et j'espère que le projet aboutira le plus rapidement possible.
- ◆ **Groupe E Tour** : le mercredi 24 août prochain aura lieu à Hauterive FR une étape du Groupe E Tour. Il s'agit d'une course à pied d'environ 10 km qui s'élancera de l'école de Posieux en direction d'Ecuvillens vers le bois Cornard puis une arrivée à nouveau située à l'école de Posieux. Quelques 550 coureurs et 100 enfants participeront à cette course qui est également et surtout dédiée à la catégorie populaire. A noter que des courses de catégorie enfants se dérouleront dans les environs de l'école. La fanfare de notre commune s'est associée à l'organisation du Groupe E et nous lui souhaitons plein succès en vous invitant à participer à cet évènement sportif sur notre territoire. Nous remercions déjà la population de sa compréhension pour les futurs désagréments que pourra engendrer cette manifestation. Je pense notamment à la fermeture partielle de la route d'Ecuvillens pour quelques minutes.
- ◆ **Remerciements à M. Nicolas Corpataux** : cher Nicolas, tu as passé 5 ans à la syndiculture de notre commune. Durant ces 5 années passées à tes côtés comme Syndic, tes collègues du Conseil te remercient pour ton engagement sans faille, ton engouement à mener à bien chaque projet et ta volonté de faire avancer la cause publique. Durant la législature précédente, tu étais à la tête des finances que tu teintais de rouge lors du budget et qui finalement étaient noires lors des comptes. A la grande satisfaction de chacun. On reconnaît là un homme prudent et pragmatique. Tu as également fonctionné dans la commission d'aménagement où avec tes collègues de la commission, vous avez fourni un énorme travail qui va, on l'espère, porter ses fruits prochainement même si cela devient très compliqué de se conformer à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Ton style pince sans rire, ton calme olympien et ta rhétorique ont permis de conduire le Conseil

communal et notre commune de manière remarquable. Tes photos insolites ont souvent agrémenté nos bulletins communaux. Par contre, tu as quelques vidéos des sorties du Conseil que tes chers collègues te supplient de ne pas divulguer.

Cher Nicolas, nous nous réjouissons de partager ton expérience durant cette législature. Je te remercie au nom du Conseil communal et de toute la population pour ces 5 ans passés à la syndication de notre belle commune. Nous avons le plaisir de te remettre ce petit présent. Applaudissements.

- ♦ **Remerciements à M. Frédéric Berset** : Frédéric est entré au Conseil communal en 2011 et était normalement reparti pour une période de cinq ans suite à une brillante élection. Frédéric recherchait une maison depuis quelque temps sur notre commune pour sa famille. Malheureusement aucune possibilité d'achat ne s'est offerte et c'est d'une commune voisine que l'occasion de devenir propriétaire s'est présentée. Je dirais tant mieux pour lui et dommage pour nous. Dommage car nous perdons un excellent Conseiller communal. Frédéric, en reprenant le dicastère des constructions, tu es devenu un spécialiste dans ce domaine, domaine complexe et exigeant. Ce n'est pas toujours facile d'imposer des lois et règlements lors de mise à l'enquête. Tu as également géré le patrimoine immobilier de la commune pendant plus de cinq ans. Ta disponibilité, tes compétences et ton excellent sens pratique ont été très bien perçus auprès de notre population, preuve en est ton excellent résultat aux dernières élections. Si l'on se trouvait dans le domaine footballistique, pour ton départ, nous toucherions une belle somme pour ton transfert dans la commune de Gubloux.

Cher Frédéric, nous te souhaitons, au nom du Conseil communal et la population de Hauterive FR, un excellent avenir dans ta nouvelle commune et avons le plaisir de t'offrir ce petit présent. Applaudissements.

---

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : divers**

**M. Dominique Zamofing** : la parole aux citoyens, à qui puis-je la donner ?

**M. Francis Chollet, Posieux** : j'aimerais remercier le Conseil communal (pas toujours réclamer) au nom de la Fondation de la chapelle de Posieux pour l'entretien que vous assurez très bien, gratuitement, depuis de nombreuses années. Je tiens à vous dire toute notre gratitude. Vous savez certainement que cette chapelle vit de la charité publique, alors nous sommes très heureux de ne pas avoir besoin de déboursier d'argent pour l'entretien des abords. Merci beaucoup et merci à l'équipe de la voirie. Applaudissements.

**M. Pierre Ginalski, Posieux** : juste un grand merci à toute l'équipe, Conseillers, bureau, etc. pour tout ce que vous faites. Applaudissements.

**M. Wilfried Sadler, Ecuwillens** : j'aimerais connaître l'avancement des travaux sous le pont de l'autoroute à l'entrée sud d'Ecuwillens. Sont-ils à terme ?

**M. Dominique Zamofing** : la fermeture de la route est prévue du 15 juin au 15 juillet 2016. L'entreprise est dans les temps même avec un peu d'avance malgré le fait que ce n'est pas facile avec la météo que l'on connaît ces temps. C'est garanti que la route sera réouverte le 15 juillet prochain, par contre les travaux aux alentours ne seront pas terminés. SINEF va monter avec le gaz, direction l'église le long de la route, mais ces travaux ne perturberont pas la circulation.

**M. Roger Galley, Ecuwillens** : une question concernant les « RIO » du week-end du 25, 26 juin prochain. Est-ce que vous donnez des informations concernant le parking. J'ai entendu dire que la route de contournement serait bloquée pour en faire un parking.

**M. Dominique Zamofing** : c'est effectivement d'actualité. Nous avons reçu une demande de la part des organisateurs des « RIO », étant donné les conditions climatiques et l'état des terrains alentours, de pouvoir parquer les véhicules sur la

route de contournement. Nous avons donné notre accord vu que cette route est actuellement fermée.

**M. Roger Galley, Ecuwillens** : j'ai une autre question concernant le parking devant le restaurant. Les locataires de l'immeuble de l'ancienne administration ont-ils des places de parc attitrées devant le restaurant ?

**M. Dominique Zamofing** : sauf erreur, ils ont chacun une place de parc réservée devant le restaurant, soit 3 places de parc. C'était un accord de l'époque quand la commune était propriétaire de l'immeuble et lors de la vente, cet accord faisait partie intégrante de la transaction.

**M. Roger Galley, Ecuwillens** : ceux qui prennent le bus des TPF, ils peuvent également parquer devant le restaurant ou plutôt derrière le bâtiment ?

**M. Dominique Zamofing** : c'est une place publique et on n'est pas censé savoir qui prend le bus, qui va se promener ou qui va au restaurant. Ce serait bien qu'ils aillent parquer derrière le bâtiment mais je ne sais pas par quel moyen faire passer cette information. A notre connaissance, nous n'avons pas des gens qui prennent tous les jours le bus et qui parquent devant le restaurant. Si vous en connaissez, vous pouvez nous le dire et nous réagissons.

**M. Roger Galley, Ecuwillens** : on pourrait mettre un écriteau. Nous avons rencontré un problème de véhicule parké toute la journée lors de notre dernière fête du tir et on ne pouvait même pas les déplacer.

La parole n'est plus demandée.

**M. Dominique Zamofing** : arrivé au terme de cette première assemblée de la législature, je n'aimerais pas omettre de vous remercier de votre nombreuse participation de ce soir mais aussi pour votre fidélité. Je remercie également mes collègues du Conseil communal, le staff administratif et technique de la commune pour leur précieux travail. Compte tenu de l'aspect convivial de cette assemblée et afin de la prolonger devant un bon verre, le Conseil communal a prévu de vous servir une verrée pour terminer cette soirée.

Merci, bel été ensoleillé à tous (plutôt que ce mauvais temps qui commence à nous sortir par les oreilles) et bonne fin de soirée.

La séance est levée à 21.40 heures.

## LE CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire :

Le Syndic :

Nicole Chavaillaz

Dominique Zamofing



